

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AGORA ACTIONS EURO - I (ISIN : FR001400HH99)

**Nom de l'initiateur :** Otea Capital

**Site internet :** <https://www.otea-capital.fr>

**Contact :** Appelez-le +33 9 73 87 02 73 pour de plus amples informations

**Autorité compétente :** L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Otea Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés. Otea Capital est agréée en France sous le n°GP08000054 et réglementée par l'AMF.

**Date de production :** 31/12/2023

## Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Fonds commun de placement (FCP) de capitalisation. OPCVM géré par Otea Capital, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

**Durée :** La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans à compter de sa date de création sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

**Objectifs :** L'objectif de gestion du fonds est au travers d'une sélection discrétionnaire de titres, la recherche d'une croissance du capital supérieure à 6,2% par an en moyenne, sur la durée de placement recommandée, en s'exposant aux marchés actions de l'Union Européenne. La composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni au niveau géographique ni au niveau sectoriel un indicateur de référence. Cependant, l'indice « EURO STOXX TOTAL MARKET INDEX Net Return » pourra être retenu comme indicateur de comparaison de performance.

Le FCP appartient à la classification « Actions des pays de l'Union Européenne ». Il sera en permanence exposé à hauteur de 60% sur un ou plusieurs marchés des actions des pays de l'Union Européenne. Le fonds pourra être exposé aux marchés actions concernés jusqu'à 110% de l'actif. Le FCP est éligible au PEA, l'investissement minimum aux actions des pays de la communauté européenne sera de 75%. Le FCP est principalement orienté sur les titres actions par des investissements directs. Les titres et instruments du marché obligataire et monétaire et / ou OPC monétaires pourront représenter jusqu'à 25% de l'actif, sans dépasser 10% en cumul pour ces derniers. Le risque de change ne dépassera pas 10% des actifs et sera concentré sur les devises européennes non-membre de l'euro et sur le dollar américain. Le gérant pourra couvrir totalement ou partiellement ce risque en fonction de ses anticipations. Le FCP pourra investir jusqu'à 25% de son actif net dans des actions de petites capitalisations (capitalisation inférieure à 200 M€) négociées sur un marché réglementé.

Pour la gestion de sa trésorerie, le FCP peut également investir jusqu'à 25% en titres obligataires et monétaires européens ou, dans la limite de 10%, en titres d'autres OPCVM ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Le fonds pourra utiliser les dépôts dans la limite de 10% de son actif auprès d'un même établissement. Ceux-ci seront utilisés uniquement à des fins de gestion de trésorerie. Les emprunts d'espèces ne pourront représenter plus de 10% de l'actif et serviront, de façon ponctuelle, à assurer une liquidité aux souscripteurs désirant racheter leurs parts sans pénaliser la gestion globale des actifs. Le Fonds pourra également investir jusqu'à 10% de l'actif dans des OPC classés actions ou obligations compatibles français cordonnés avec la gestion du Fonds.

Le FCP pourra intervenir sur des futures et options, négociés sur des marchés réglementés, pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque marché, taux ou change. Les instruments dérivés pourront, également, servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de

souscription/rachat importants. Le Fonds peut investir dans la limite de 10% de ses actifs en titres comportant une exposition aux actions (obligations convertibles, obligations échangeables ou remboursables en actions, bons de souscription d'actions (BSA), warrants) et en titres obligataires comportant une composante optionnelle (obligations subordonnées callables ou puttables) de durée résiduelle inférieure à 3 ans. Les interventions sur les titres intégrant des dérivés seront de même nature que celles réalisées sur les instruments dérivés. Le recours aux titres intégrant des dérivés est subordonné à leur éventuel avantage en matière de coût/efficacité ou de liquidité.

L'équipe applique pour le fonds une gestion active, discrétionnaire, sans contraintes de styles, de secteurs ou de taille de capitalisations et qui respecte les dispositions de l'Article 8 du Règlement SFDR. L'analyse fondamentale se base sur une méthodologie transparente et rigoureuse de « stock picking ». La philosophie de gestion inclut la prise en compte des éléments qualitatifs, financiers et extra-financiers et s'appuie sur un échange régulier avec les équipes dirigeantes des entreprises. La Société de Gestion réalisera ses propres analyses fondamentales à partir de sources internes et externes des sociétés ciblées. Afin de concilier la recherche de performance et le développement des pratiques responsables, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont pris en compte dans le processus de gestion de ce fonds au sens de l'article 8 du règlement SFDR. L'analyse ESG permet de mieux identifier les risques qui pèsent tout particulièrement sur les entreprises sélectionnées dans le portefeuille conformément à la stratégie d'investissement. L'équipe de gestion intègre de façon systématique des critères ESG dans le processus d'investissement de cet OPCVM. L'analyse extra-financière est réalisée en interne à partir des données brutes ESG provenant de sources externes. Les objectifs extra-financiers consistent dans à couvrir au minimum 90% des titres en portefeuille par une analyse ESG et à mener une approche d'exclusion basée sur des exclusions sectorielles (tabac, charbon, armes controversées).

La valeur liquidative (VL) est établie chaque jour (J) et calculée en J+1 ouvré sur la base des cours de clôture de J. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez le dépositaire CACEIS BANK. Elles sont centralisées le jour d'établissement de la VL jusqu'à 14h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine VL.

Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. L'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Les autres types de parts, les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF et les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles auprès d'OTEA Capital ou sur le site [www.otea-capital.com](http://www.otea-capital.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 années.



**Avertissement :** Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance (montants exprimés en Euros)

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

#### Scénarios

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 5 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>3 250 €</b> -67.54%	<b>2 530 €</b> -24.02%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>8 130 €</b> +18.73%	<b>7 540 €</b> -5.50%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>10 230 €</b> +2.30%	<b>11 130 €</b> +2.16%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	<b>14 370 €</b> +43.69 %	<b>14 510 €</b> +7.74%

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les pires et meilleures performances, ainsi que la performance moyenne du produit entre 1 et 5 ans. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 1 et 5 ans basé sur l'indicateur de comparaison du fonds, l'EURO STOXX TOTAL MARKET INDEX Net Return. Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre mars 2015 et mars 2020. Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre juillet 2014 et juillet 2019. Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre décembre 2018 et décembre 2023.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :

- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché financier et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

### Que se passe-t-il si Otea Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre OPC serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre OPC sont en effet assurées par le dépositaire de votre OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

### Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	163 €	936 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.63%	1.66%

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.82% avant déduction des coûts et de 2.16% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

## Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. 0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.50% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. 150 €
Coûts de transaction	0.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. 13€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats	20% TTC de la surperformance par an par rapport à son indicateur de référence. EUR 0*

\* Il s'agit des frais prélevés au titre de l'exercice clos le 31/12/2023

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement et de son exposition aux marchés actions. Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues à tout moment chez CACEIS BANK. Elles sont centralisées la veille, ouverte, du jour d'établissement de la valeur liquidative (le vendredi) jusqu'à 12h00 chez CACEIS BANK et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Si le jour de centralisation des ordres est un jour férié légal en France et/ou de fermeture de la Bourse de Paris, la centralisation sera effectuée le jour de Bourse ouvert précédent. Les ordres sont exécutés sur la base de la VL du jour ouvert suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 09 73 87 02 73, par courrier adressé à son Service clients au 25, rue Quentin Bauchart – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@otea-capital.com.

## Autres informations pertinentes

Les rapports mensuels, les rapports de gestion semestriels, les prospectus AMF, les historiques de Valeurs Liquidatives sont disponibles en langue française auprès d'OTEA Capital ou sur le site [www.otea-capital.com](http://www.otea-capital.com). La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://otea-capital.fr/gestion-collective/>